

N° 33

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 8 MAI 1972

10

À VÉRIFIER AU MOMENT DU
DISCOURS

TEXTE DE LA DÉCLARATION DE MONSIEUR PAUL
MARTIN, CHEF DU GOUVERNEMENT AU SÉNAT ET
CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE À LA
RÉUNION ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT:
QUITO (ÉQUATEUR)

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES



CANADA

C
o
m
m
u
n
i
q
u
é

Monsieur le Président,

Je désire en premier lieu vous féliciter de votre élection au poste de président de cette assemblée. J'aimerais également saisir cette occasion pour adresser par votre intermédiaire les remerciements de ma délégation au Gouvernement de l'Equateur pour son chaleureux accueil et les bontés qu'il nous prodigue.

Notre rencontre à Quito, ville située presque sur la ligne de l'équateur d'où votre pays tire son nom, prend figure de symbole. L'équateur, selon les géographes, est la grande démarcation entre les hémisphères du nord et du sud. Et non seulement les divise-t-il, mais il les divise en parts égales. L'histoire nous a toutefois appris que les choses se passent autrement. Sur tout le pourtour de sa circonférence, l'équateur marque la ligne de la pauvreté, entre l'hémisphère septentrional de l'affluence et l'hémisphère austral du sous-développement. Il nous appartient, par le truchement d'organisations telles la Banque interaméricaine de développement, de chercher à redonner à l'équateur le caractère égalisateur que les géographes lui avaient attribué.

Nous n'en sommes plus aux débuts de la collaboration du Canada avec la Banque. Notre association remonte en fait à 1964, époque à laquelle la Banque avait accepté de gérer des prêts à long terme pour le compte du Canada. Depuis huit ans, nous avons de la sorte alloué 74 millions de dollars en vertu de ces dispositions. Nous considérons que notre expérience commune avec la Banque est constructive. Et nous croyons que les Gouverneurs de la Banque sont du même avis. Je veux pour preuve de notre confiance dans la Banque et de la confiance que la Banque a mise dans le Canada, le fait que nous nous adressons pour la première fois à cette assemblée en qualité de membre de plein droit. Je suis convaincu depuis plusieurs années du bien-fondé d'une association plus étroite du Canada avec les autres pays de notre hémisphère et je suis particulièrement honoré d'être le premier porte-parole du Canada à m'adresser à cette assemblée.

L'accession du Canada à la qualité de membre de plein droit de la Banque interaméricaine de développement n'est pas le fait du hasard. Il est, tout au contraire, le fruit d'une réorientation consciente et délibérée de la politique étrangère du Canada. Nous n'avions pas étudié cette question, au moment de l'élaboration de notre politique, il y a environ deux ans. Mais cette dernière a pris un essor particulier, et nous nous sommes rendus compte que notre participation éventuelle aux affaires de l'hémisphère semblerait peu réelle aussi longtemps que le Canada ne partagerait pas pleinement la tâche du développement qui, à l'exclusion virtuelle de toutes les autres, préoccupe nos voisins d'Amérique latine. C'est pourquoi nous considérons notre adhésion à la Banque comme un tournant dans la voie d'une plus grande coopération avec les pays de l'Amérique latine et des Antilles.

La politique canadienne au sujet de l'hémisphère

est un nouveau départ. Au cours de leur histoire, les Canadiens se sont naturellement tournés vers l'est et l'outre-Atlantique et vers l'ouest et le Pacifique. Tout comme les vôtres, notre culture et notre langue sont originaires d'Europe. Nous avons été préoccupés, à l'échelon national, par la nécessité d'élaborer des institutions politiques et des modèles économiques qui serviraient de cadre à notre confédération, de l'Atlantique au Pacifique.

Nous avons évidemment toujours profesé un point de vue nord-américain. Il ne pourrait en être autrement. Les liens de la géographie et de l'histoire nous rapprochent de nos voisins immédiats du sud, avec lesquels, d'ailleurs, nous partageons une vaste gamme d'objectifs, tant comme occupants voisins d'un même continent qu'à l'échelle internationale. Mais surtout il existe une grande variété de liens qui passent outre à la frontière des nations souveraines que sont le Canada et les Etats-Unis. Pourtant, nous nous réclamons d'une identité nationale distincte et nous formulons des politiques destinées à illustrer la position unique du Canada et ses points de vues sur le monde.

Le Canada entretient aussi depuis longtemps des relations étroites avec les Antilles. Tout d'abord de nature commerciale, ces liens sont devenus, dans le cadre du Commonwealth une association fondée sur une réelle communauté d'intérêts. Nous sommes heureux de constater que nos amis antillais voient de plus en plus leurs intérêts dans le cadre de l'hémisphère dans son ensemble.

Cette attitude, Monsieur le Président, illustre la politique que le Canada a décidé d'adopter. Le point de vue modifié du Canada sur l'Amérique latine a été expliqué succinctement dans l'étude de politique étrangère intitulée "La politique étrangère au service des Canadiens", dans laquelle nous avons établi de nouvelles orientations en politique étrangère pour les années soixante-dix et les suivantes. Comme le déclare le document: "La politique envisagée par le Gouvernement se fonde sur l'idée que les relations entre le Canada et les pays d'Amérique latine, qui résulte de leur appartenance à un même hémisphère, entre le Canada et les organisations régionales qui regroupent ces pays et entre les Canadiens et les Latino-Américains sur une base individuelle, peuvent permettre de retirer des bénéfices mutuels croissants au niveau de l'expansion économique, de l'amélioration du mode d'existence et de la promotion de la justice sociale entre les diverses parties de l'hémisphère."

La décision du Canada de resserrer ses liens avec l'Amérique latine n'est pas uniquement théorique. Elle reflète de nouveaux concepts concernant les intérêts du Canada dans le monde. Mais elle illustre également les modifications constatées en Amérique latine même.

En Amérique latine comme ailleurs, de vieux mythes cèdent le pas à de nouvelles réalités; et l'on peut prévoir que le changement en soi deviendra une caractéristique de la réalité latino-américaine. Comme l'a dit le distingué Président de la Banque dans un discours remarquable prononcé devant le Conseil des relations étrangères, en novembre dernier: "le changement, souvent étonnant, parfois angoissant, ... est probablement la seule constante à laquelle nous pourrions nous référer dans la décennie à venir."

L'un des éléments auxquels le Président s'est attaché est celui du changement survenu dans l'attention portée au développement dans l'hémisphère. Déjà, les pays de l'Amérique latine ont à leur actif, dans leur ensemble, une considérable expérience du développement. Dans la seconde moitié des années soixante, leurs taux de croissance ont dépassé ceux des pays industrialisés pris dans leur ensemble. Plus encore, les neuf dixièmes des ressources qui ont été affectées au financement du développement en Amérique latine au cours de cette période proviennent des épargnes nationales. Ce n'est pas là sous-estimer les problèmes qui demeurent. Toutefois, si les engagements à l'égard du développement, de la croissance économique alliée aux exigences de la justice sociale, qui font manifestement partie de la réalité en Amérique latine, se poursuivent dans les années soixante-dix, il n'existe aucune raison pour que nos amis de l'Amérique latine n'envisagent pas l'avenir avec une confiance soutenue.

Bien que solidaires lorsqu'il s'agit de relever le défi du développement, les pays de l'Amérique latine se distinguent par les mesures qu'ils jugent les plus susceptibles d'en assurer le succès. Cette notion d'une diversité de moyens consolidant une unité de buts s'apparente à l'expérience du Canada. Dans l'ensemble du sous-continent latino-américain, chaque pays voudra contribuer à l'objectif commun selon son génie propre et en fonction des conditions qui lui sont particulières. Cela étant, il est clair que la diversité des modèles politiques qui se dessine en Amérique latine ne constituera pas un obstacle aux regroupements régionaux et sous-régionaux établis à la suite de la reconnaissance d'intérêts communs. Le Canada a déjà manifesté de façon tangible son appui à un tel regroupement à l'occasion du Pacte andin et il a eu l'honneur de voter en faveur de l'admission de la Colombie et du Vénézuéla à la Banque de développement des Caraïbes.

La nouvelle politique du Canada à l'endroit de l'Amérique latine se présente sous deux aspects. Nous sommes déterminés à consolider nos relations avec les pays de l'Amérique latine en procédant bilatéralement. Nous y sommes déjà engagés dans la mesure de nos moyens. Nous avons également décidé d'élargir l'étendue et de hausser la qualité de notre participation aux activités de diverses organisations interamé-

ricaines, et ce, de façon systématique. Au premier rang des priorités, nous avons jugé bon de concentrer nos efforts sur celles des organisations interaméricaines qui sont particulièrement susceptibles de partager les intérêts du Canada et à l'oeuvre desquelles le Canada est en mesure d'apporter une contribution originale.

L'élément multilatéral de notre politique touchant l'Amérique latine est en bonne voie de réalisation. Un premier lien officiel a été établi avec l'Organisation des Etats américains lors de l'adhésion du Canada à cet organisme en qualité d'observateur permanent. Au cours des deux dernières semaines, un observateur permanent canadien ayant le rang d'ambassadeur a été accrédité auprès de l'OEA. Il doit entrer en fonctions d'ici l'été. Nous considérons cette association avec l'organe moteur du système interaméricain comme un élément clé de la mise en oeuvre de notre politique dans l'hémisphère.

Le Canada est maintenant membre de plein droit de l'Organisation panaméricaine de la santé, et nous allons tenter de jouer un rôle actif et positif dans les programmes de cet organisme. Nous avons demandé notre admission à titre de membre à part entière à l'Institut interaméricain des sciences agricoles et nous espérons que les formalités d'admission seront bientôt terminées. Nous étudions également la possibilité de devenir membre de l'Institut indianiste interaméricain. Nous considérons que le travail de toutes ces organisations apporte une contribution substantielle au processus d'ensemble du développement de l'hémisphère.

Outre l'appui que nous accordons et que nous avons l'intention d'accorder aux activités des institutions interaméricaines oeuvrant dans le domaine du développement dans l'hémisphère, nous souhaitons que les Canadiens participent, eux aussi, à cette nouvelle dimension de notre politique étrangère. A cette fin, nous avons mis sur pied un programme bilatéral d'assistance technique à l'intention de l'Amérique latine. Dans le cadre de ce programme, nous avons choisi certains secteurs, -- l'agriculture, la pêche, l'éducation et le développement communautaire--, qui nous ont été recommandés comme prioritaires et où nous croyons les Canadiens particulièrement aptes à fournir une aide valable.

Nous avons également décidé d'augmenter les subventions que nous accordons à des organisations non gouvernementales qui ont choisi d'oeuvrer dans cette partie du Tiers monde. Au nombre de ces organisations se trouvent des communautés religieuses qui jouissent d'une longue et respectable tradition au service de l'Amérique latine de même que le Service universitaire canadien outre-mer qui a constitué un cadre d'engagement international pour plus de mille jeunes Canadiens actuellement en poste à l'étranger. Les Canadiens qui ont vécu et travaillé dans

les pays de l'hémisphère sous les auspices de ces organisations non gouvernementales traduisent par des moyens tangibles et profondément humains l'intérêt que nous portons à la population de cette région et notre désir de nous associer à elle en tant qu'amis et partenaires. Une telle association permet aux Canadiens de mieux comprendre les réalisations et les aspirations de nos voisins de l'hémisphère et d'en escompter, au cours des ans, une solide infrastructure pour la récente réorientation de la politique étrangère du Canada.

Nonobstant toutes ces initiatives, il restait à combler un fossé considérable dans nos relations avec cette région. La décision du Canada de demander son admission à titre de membre de plein droit à la Banque interaméricaine de développement traduit notre volonté de combler cette lacune. Cette décision repose sur la conviction que nous avons que la Banque constitue un instrument important pouvant améliorer les perspectives de croissance et la qualité de la vie dans cette région de même qu'à aider ses membres dans la mise en valeur de leurs ressources, de leurs économies et de leurs sociétés. Cette conviction est le fruit de notre association avec la Banque au cours des huit dernières années. Elle s'appuie sur le leadership énergique et créateur avec lequel notre distingué président et son prédécesseur ont mené les opérations de la Banque et sur la preuve renouvelée que la Banque est capable de relever avec souplesse les défis divers auxquels font face ses membres individuellement et la communauté de l'hémisphère dans son ensemble. Nous considérons l'accession du Canada à la qualité de membre de plein droit comme l'aboutissement de notre quête d'un type mieux adapté et plus efficace d'engagement à l'égard des problèmes de l'hémisphère que ce que prévoyait le précédent mode de participation qui nous liait à la Banque.

Le Canada n'est pas considéré comme un pays en voie de développement et nous ne prétendons pas le faire entrer dans cette catégorie. Cependant, notre pays possède encore des ressources intouchées et nous avons encore bien des défis à relever. Certains problèmes que nous a posés la gestion de nos ressources et d'autres qui découlaient du modelage de notre environnement économique national ne sont sans doute pas particuliers au Canada. En donnant notre adhésion à la Banque, nous serons heureux de mettre notre expérience à la disposition de nos partenaires sans vouloir exporter pour autant nos prescriptions et nos solutions propres. Nous voulons exercer notre responsabilité de façon objective et, pour cela, nous mettrons au premier plan de nos préoccupations le souci de coopérer judicieusement au développement. Notre objectif consistera à aider la Banque à tenir son rôle d'institution efficace pour le développement et à accroître sa capacité de répondre aux besoins de ses membres. Nous reconnaissons que cette capacité est une mesure du caractère régional qui distingue les activités de la Banque et nous sommes résolus à coopérer avec elle pour préserver ce caractère qui profite aussi

bien à nous qu'à ses membres régionaux.

Il est aujourd'hui universellement admis que le développement et le commerce vont de pair. Ce lien m'est apparu encore plus clairement lors de l'ouverture de la Troisième conférence de la CNUCED qui a eu lieu le mois dernier à Santiago et à laquelle j'ai eu le privilège de représenter le gouvernement canadien. C'est un lien que les Canadiens apprécient car les exportations constituent à elles seules, près du quart de leur produit national brut.

Le Canada s'efforce de tenir compte de la nécessité croissante où sont les pays en voie de développement d'élargir le champ de leurs exportations. J'ose dire que le marché canadien est aussi ouvert que celui de n'importe quel autre pays industrialisé du monde. Nous préconisons la libéralisation du commerce des produits tropicaux et d'autres produits primaires et nous sommes en faveur également d'une réduction substantielle de toutes les barrières qui font obstacle au commerce mondial.

Nous entretenons des liens commerciaux étroits et mutuellement satisfaisants avec tous les pays de notre hémisphère. Nous nous efforçons de veiller à ce que nos accords reflètent l'évolution qui se poursuit sans cesse et l'on peut citer en exemple de ce souci le nouvel accord commercial que nous avons conclu l'an dernier avec la Colombie. Nous sommes parties à un grand nombre d'accords internationaux sur les produits de base, notamment ceux qui réglementent le commerce du café et du sucre, dont l'importance et l'intérêt sont considérables pour les pays de l'Amérique latine et des Antilles.

Nous sommes engagés dans la mise en application rapide du système de préférences généralisé en faveur des pays en voie de développement. Nous avons également conscience qu'un mode de commerce présentant des déséquilibres importants et persistants est une source de préoccupations pour nombre de nos partenaires commerciaux de l'hémisphère. Nous essayons de tenir compte de ces préoccupations en finançant des études visant à aider les pays intéressés à découvrir les nouvelles possibilités de débouchés que leur offre le marché canadien. Des études de ce genre ont été réalisées pour le compte des gouvernements du Mexique et du Brésil. Nous espérons que l'association plus étroite qui unit implicitement le Canada et les autres pays de l'hémisphère, du fait de notre participation aux travaux de la Banque, nous ouvrira des chemins nouveaux et mutuellement profitables permettant de soumettre le commerce aux exigences du développement.

L'oeuvre de la Banque, Monsieur le président, est de réaliser le développement et c'est en tant que partenaire dans cette oeuvre que le Canada a choisi d'en devenir membre à part

entière. Mais, en dernière analyse, le développement est un moyen et non une fin. La fin, comme l'a dit un économiste du développement, il y a plus de dix ans de cela, est "la découverte de ce que l'homme pourra faire et fera lorsque l'on aura allégé considérablement le fardeau de la rareté qui pèse sur ses épaules". C'est à cette fin, en vue de permettre aux sociétés diverses qui sont représentées dans cette organisation de se réaliser au ~~maximum~~, que nous joindrons nos efforts à ceux de nos amis et voisins de l'hémisphère.

1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960